

## **Appel de la seconde convention nationale des AESH**

### **pour organiser la montée au ministère pour un vrai statut, un vrai salaire et l'abandon des PIALs !**

Les participants à la seconde convention nationale des AESH se félicitent de la présence des 33 départements français réunis avec 22 comités départementaux constitués, souvent accompagnés des organisations syndicales FO, FSU, CGT ou/et SUD, de la FCPE, et d'associations de parents. Et surtout des 82 connexions !

Cette rentrée scolaire est catastrophique. Sans statut, ils en profitent pour mettre en place les PIALs, moyen de mutualiser les AESH et de nous exploiter encore plus.

Les PIALs, c'est pour nous :

- la dégradation de nos conditions de travail
- une précarisation accrue
- une augmentation du nombre d'enfants dont il faut s'occuper
- des changements d'affectations du jour au lendemain sans tenir compte de notre attachement aux élèves que nous suivons.

Les PIAL, pour les élèves notifiés et leur famille c'est :

- une diminution de leur nombre d'heures d'accompagnement
- l'absence d'AESH pour certains et la remise en cause de leur droit à l'accompagnement
- des délais de traitement des dossiers par la MDPH inacceptables (parfois un an d'attente)

Les PIAL, pour les enseignants, c'est :

- La dégradation des conditions d'accueil de tous les élèves
- L'impossibilité de prendre en charge la diversité des élèves et assurer un enseignement correct.

En ce qui concerne notre revendication d'un vrai salaire, rien n'a changé, nous sommes toujours sous le seuil de pauvreté.

En ce qui concerne notre revendication d'un vrai statut, rien non plus !

Au regard de la situation, la convention nationale prend note de l'appel des fédérations syndicales nationales, FSU, FNEC FP FO, CGT éducation, Sud éducation, SNALC, SNCL à une journée de grève nationale des AESH pour un véritable statut de la fonction publique, pour un véritable salaire, pour l'abandon des PIAL, le mardi 19 octobre.

Nous nous félicitons de cette initiative et nous estimons, dans le cadre du mandat donné par la première convention nationale du 30 juin que cette journée doit être une journée de grève et de manifestation devant le ministère.

La convention arrête le principe d'une manifestation à Paris le 19 octobre. La région parisienne a comme habitude de manifester à Paris, au ministère, les jours de mobilisation et de demander audience au ministre. La convention nationale s'inscrit et sera présente à cette manifestation à Paris. Il serait positif que des AG de grève s'organisent, en région parisienne et partout en France. La mise en place de caisses de grève devient un sujet crucial.

Aussi, nous appelons les AESH à se réunir dans les départements, avec les organisations syndicales, pour informer et inscrire les personnels à la montée à Paris.

Les conditions de travail des AESH, c'est le problème de l'école inclusive, elles concernent aussi les enseignants et les parents d'élèves. Nous appelons tous ceux, parents, enseignants, qui se sentent concernés par nos revendications à organiser et participer à notre initiative.

Nous appelons les fédérations syndicales de l'éducation Nationale à prendre part à la diffusion de cet appel et à la mise en œuvre de nos propositions.

Adoptée à l'unanimité moins 2 abstentions